



Commune de Bossonnens

CONVOCA T I O N

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale extraordinaire le **mardi 9 juin 2026 à 19h00 à la salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31.**

- Ordre du jour :**
- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 21 avril 2026 (ne sera pas lu)**
 - 2. Présentation du projet Valtraloc**
 - 3. Valtraloc : Investissements complémentaires 2026**
 - Présentation des aspects financiers
 - 3.1. Demande d'un crédit additionnel pour la réfection de la Route de Vevey**
 - 3.2. Demande d'un crédit additionnel pour le remplacement des conduites eaux claires / eaux usées (EC-EU) à la Route de Vevey**
 - 3.3. Demande d'un crédit d'investissement connexe pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau à la Route de Vevey**
 - 3.4. Rapport de la Commission financière**
 - 3.5. Vote**
 - 3.6. Réalisation d'un bassin de rétention**
 - Rapport de la Commission financière
 - 4. Délégation de compétence pour l'acceptation d'une succession**
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Vote

5. **Décision relative au mode de convocation des assemblées
Communales pour la période administrative 2026 – 2031**
6. **Nomination de la Commission financière pour la période
administrative 2026 – 2031**
7. **Nomination de la Commission d'urbanisme pour la période
administrative 2026 – 2031**
8. **Nomination de la Commission des naturalisations pour la période
administrative 2026 - 2031**
9. **Divers**

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière Assemblée peut être consulté auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'Assemblée, ainsi que sur le site Internet www.bossonnens.ch